



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de transmission de l'acte: 02/04/2026

Date de reception de l'AR: 02/04/2026

004-210402400-DE_2026_025-DE

A G E D I

République française

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Date de la convocation: 25/03/2026

*trente mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Laurent ROUX*

Membres en exercice

: 11

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Laurent ROUX, Anthony DA SILVA RAMOS, Sophie VIAL,
Florian UGHI, Jean TATU, Sylvie COLONNA D'ISTRIA, Viviane
ISNARD, Rudy WUNDERLIN, Charlotte SZILAGYI, Agnès
BERGERON, Nicolas NEY

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Sylvie COLONNA D'ISTRIA

Objet : Élection des membres à la commission d'appel d'offres - DE_2026_025

Le conseil municipal,

VU les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

CONSIDÉRANT qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Liste 1

Sont candidats au poste de titulaire :

Mme Charlotte SZILAGYI

M. Anthony DA SILVA RAMOS

Sont candidats au poste de suppléant :

Mme Sophie VIAL

M. Florian UGHI

Liste 2

Est candidat au poste de titulaire :

Mme Agnès BERGERON

Est candidat au poste de suppléant :

M. Nicolas NEY

Nombre de votants : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 4

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1 ...	9	2	0	2
Liste 2 ...	2	0	2	1

Sont donc désignés en tant que :

Liste 1

- délégués titulaires :

Mme Charlotte SZILAGYI, conseillère municipale

M. Anthony DA SILVA RAMOS, 1^{er} adjoint

- délégués suppléants :

Mme Sophie VIAL, 2^{ème} adjointe

M. Florian UGHI, 3^{ème} adjoint

Date de transmission de l'acte: 02/04/2026

Date de reception de l'AR: 02/04/2026

004-210402400-DE_2026_025-DE

A G E D I

Date de transmission de l'acte: 02/04/2026

Date de reception de l'AR: 02/04/2026

004-210402400-DE_2026_025-DE

A G E D I

Liste 2

- délégués titulaires :

Mme Agnès BERGERON, conseillère municipale

- délégués suppléants :

M. Nicolas NEY, conseiller municipal

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

Laurent ROUX



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

